



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
NOVEMBRE 2020

CONFLANS-SAINTE-HONORINE - YVELINES

RÉNOVATION DE LA BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE CONFLANS : LA MISSION MÉCÉNAT DE VNF ET LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCENT UN APPEL AUX DONS

Située au cœur du berceau de la batellerie, à Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines, l'ancienne bourse d'affrètement construite en 1958 par les frères Arsène-Henry a vu ses murs se détériorer au fil des années. Afin de faire revivre le patrimoine fluvial, la Mission Mécénat de VNF, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, lance pour la toute première fois un appel aux dons pour la restauration de ce bâtiment rempli d'histoires.

#Sauvegardons
LePatrimoineFluvial

DEVENEZ
MÉCÈNES :
FAITES UN DON

Trésor?

Je suis un édifice situé au cœur de la capitale de la batellerie qui accueille les marinières et les bateaux du monde entier. Je suis l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine.



LA BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE CONFLANS EN PÉRIL



Le site de **Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)** a été construit en **1958** par les frères **Arsène-Henry**, figures du Mouvement Moderne et initiateurs d'une technique de construction basée sur le béton brut, pour accueillir la bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans qui couvre 155km sur la Seine et l'Oise. Ce bâtiment, inspiré des œuvres de Le Corbusier, a été répertorié dans **l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France en 2019**. À l'heure actuelle, l'association La Pierre Blanche siège au sein de la Bourse et abrite un foyer de migrants tibétains dans le cadre d'une convention tripartite avec l'État et VNF.

En **2021**, l'association déménagera dans des locaux plus adaptés aux besoins de ses locataires et **laissera place à des travaux d'envergure : mise en conformité du bâtiment et remise en état à l'identique**. La réhabilitation du site permettra d'y installer le **siège de l'unité territoriale au cœur d'un emplacement symbolique**, à la confluence de l'Oise et de la Seine, à proximité du Port de Conflans et du futur Port Seine Métropole Ouest. Ces travaux seront aussi l'occasion de **faire revivre le patrimoine public en valorisant l'histoire de la batellerie** et de répondre aux enjeux stratégiques de recrutement grâce à un accès facilité aux transports en commun.




En savoir plus : Conflans-Sainte-Honorine est considérée comme le berceau de la batellerie et demeure une halte incontournable pour les mariners. Plusieurs sites sont dédiés à la navigation fluviale : l'église flottante des mariners, le musée principal de la batellerie situé au cœur du château de Prieuré de Conflans ou encore le Monument aux Morts de la batellerie de 1924.

Informations pratiques :

- Renseignements auprès de Laurent Adnet, Chef de la Mission Mécénat de VNF : <mailto:laurent.adnet@vnf.fr>- 06 98 73 50 06
- Pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/70841>

UNE FONDATION DÉDIÉE À LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FRANÇAIS


 FONDATION
 DU
 PATRIMOINE

Organisme national privé créé par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 juillet 1997, la **Fondation du Patrimoine** œuvre au quotidien **en faveur de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français**. Elle promeut, à travers diverses opérations, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité. Chaque année, elle sauve pas moins de **2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc.** et **participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.**

À l'initiative du Président de la République, la Fondation a créé la **Mission Bern** en 2018. En association avec la **Française des Jeux**, elle a mis en place le **Loto du Patrimoine**, sous forme de tickets à gratter. Les fonds récoltés permettent la **rénovation ou la réhabilitation de centaines de monuments**. En 2020, l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans a fait partie des **projets sélectionnés**.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel